

Je suis **victime de violences et je suis hospitalisée dans un établissement public hospitalier des Ardennes dont CH Béclair**



J'en informe l'équipe soignante



Je peux effectuer un dépôt de plainte sans quitter l'hôpital auprès d'un policier (*police nationale) ou d'un gendarme qui se déplace

Si je ne souhaite pas déposer plainte, je peux obtenir de **l'information** sur les violences sexistes et sexuelles, les dispositifs de protection, la loi et être orienté.e vers les associations du territoire ou les intervenantes sociales en commissariat ou gendarmerie

Si je ne souhaite pas rentrer chez moi suite à l'hospitalisation, je peux bénéficier d'une **mise à l'abri** suite à une mise en relation avec le service d'hébergement d'urgence (115)

